

INFOLETTRE



VOTRE BULLETIN D'INFORMATION DE LA FINANCIERE BANQUE NATIONALE



LE CELIAPP et ses bénéfices

Vous songez à devenir propriétaire au cours des 15 prochaines années? Alors, vous pourriez être intéressé par le nouveau compte **CELIAPP** offert en 2023. Ce compte d'épargne, libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, est une initiative présentée dans le dernier budget fédéral pour aider les premiers acheteurs à économiser pour leur mise de fonds.

Le **CELIAPP** est particulièrement bénéfique étant donné les défis auxquels les premiers acheteurs sont confrontés aujourd'hui. Les prix de l'immobilier ont considérablement augmenté ces dernières années, tandis que les taux d'intérêt hypothécaires sont également à la hausse. Le **CELIAPP** offre un coup de pouce non négligeable pour aider les Canadiens à acheter leur première propriété.

Pour être éligible, vous devez être âgé d'au moins 18 ans et être résident canadien. Vous (et votre conjoint fiscal, le cas échéant) ne devez pas avoir été propriétaire de votre lieu de résidence au cours de l'année de l'ouverture du compte ni des quatre années précédentes.

Le **CELIAPP** offre plusieurs avantages pour vous aider à économiser pour votre première propriété. Vous pouvez cotiser jusqu'à 8 000 \$ par année, avec un plafond de vie de 40 000 \$. Vous pouvez cotiser de deux façons, soit en déposant directement de l'argent ou des titres détenus dans un compte comptant; soit en transférant des fonds de votre REER.

Les cotisations sont déductibles de vos revenus et vous pouvez différer les déductions à des années ultérieures pour bénéficier d'une baisse d'impôts plus importante.

Le **CELIAPP** offre également des rendements à l'abri de l'impôt, ainsi que la possibilité de retirer les sommes investies et ayant fructifié sans imposition. Il a une durée de vie maximale de 15 ans (ou jusqu'au 31 décembre de l'année de vos 71 ans).

Si vous ne parvenez pas à acheter une propriété avant la fin de la durée du **CELIAPP** de 15 ans, vous avez la possibilité de transférer le solde dans votre REER sans utiliser vos droits de cotisation. Vous

pourriez, ainsi, économiser une somme considérable et bénéficier du report d'impôts sur plusieurs décennies.

Il est important de planifier en conséquence pour profiter au maximum du **CELIAPP**. Si vous commencez à économiser dès maintenant, vous pourrez bénéficier d'une mise de fonds non imposable de plus de 75 000 \$ en 15 ans, à un taux de rendement de 5 %. De plus, il est maintenant possible de combiner le **CELIAPP** avec le régime d'accès à la propriété (RAP), qui permet de retirer jusqu'à 35 000 \$ de son REER pour acheter une première propriété.

Le produit, bien qu'il soit approuvé par les différents paliers de gouvernement, est présentement en phase finale d'implantation et le tout devrait être disponible chez Financière Banque Nationale dès l'automne 2023.

Il sera possible d'ouvrir une épargne rachetable **pré-CELIAPP** pour y placer le montant de votre future cotisation **CELIAPP 2023** et profitez d'un taux avantageux. ■

► Le sujet vous intéresse et vous avez des questions ? N'hésitez pas : contactez monsieur **Louis-Alexandre Pépin** sans plus tarder ! ◄



CELIAPP

BALADOS DE NATHALIE HOTTE, fiscalité et planification financière

Un nouvel outil d'épargne sera proposé aux Canadiens et Canadiennes qui désirent un jour accéder à la propriété : Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

La fiscaliste, madame Nathalie Hotte, nous en explique le fonctionnement et ses particularités.

Voici le lien du balados : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/balados/6108/ca-sexplique-balado-info-alexis-de-lancer/681383/outil-epargne-investissements-proprietaires-impot>

LIQUIDATION DE SUCCESSION

Les étapes clés

Vous êtes prêt à commencer la liquidation d'une succession ?

Suivez pas à pas les étapes à court, moyen et long terme.

Nos conseillers peuvent faciliter vos démarches tout au long du processus. Nous vous invitons à consulter la brochure jointe au présent bulletin pour connaître les étapes à suivre.

Printemps 2023 Propos financiers

Ce printemps, notre équipe vous a concocté une foule de sujets intéressants et des astuces pour vous faire épargner et planifier votre retraite. Au nombre des rubriques, nous retrouvons :

- ▶ Les médias et les prévisions : réduire le bruit !
- ▶ L'inflation et vos investissements ;
- ▶ Les faits saillants financiers ;
- ▶ La planification de la retraite ;
- ▶ La planification successorale.

Capsule d'information

► de **Stéfane Marion et Denis Girouard**

Dans cette édition, nos experts, messieurs Stéfane Marion et Denis Girouard, partagent leurs points de vue sur la situation économique américaine, l'érosion des dépôts, l'effet de contagion au Canada et la croissance démographique canadienne.

Nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous pour en apprendre davantage :

[Impact économique | Banque Nationale \(bnc.ca\)](#)

Bon visionnement !



Louis-Alexandre Pépin, PI. Fin., CIMMD
Conseiller principal en gestion de patrimoine et
gestionnaire de portefeuille

*Récipiendaire du prix RECONNAISSANCE
DE L'EXCELLENCE 2019*



450 462-6383 ou 1 855 362-2552



louis-alexandre.pepin@bnc.ca



9160, boulevard Leduc, bur. 710
Brossard (Québec) J4Y 0E3



Brigitte Quézel
Associée en gestion du patrimoine

Membre Club Élite FBNGP 2021



450 462-6391 ou 1 855 362-2552



brigitte.quezel@bnc.ca



9160, boulevard Leduc, bur. 710
Brossard (Québec) J4Y 0E3

Financière Banque Nationale / National Bank Financial. Tous droits réservés 2023.



[Conditions d'utilisation](#)

[Politique de confidentialité](#)

[ABC de la sécurité](#)

MISE EN GARDE

Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées sont fondées sur notre analyse et notre interprétation de ces informations et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés aux présentes. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Financière Banque Nationale.

Les titres ou les secteurs d'investissement mentionnés aux présentes ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Veuillez consulter votre conseiller en placement afin de vérifier si ces titres ou secteurs conviennent à votre profil d'investisseur et pour avoir des informations complètes, incluant les principaux facteurs de risques, sur ces titres ou secteurs. Le présent document n'est pas une analyse de recherche produite par le Service de recherche de la Financière Banque Nationale.

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

Pour vos options de désinscription, [cliquez ici](#).